



## **SROS biologie Médicale**

Le 15 décembre 2011

Présentation à la Conférence de Territoire du Val-d'Oise

### **1. Est une activité clé de la prise en charge des patients**

- Contributive pour 60 à 70% des diagnostics !

### **2. Est une activité clinique et technique**

- Le biologiste médical est responsable de la production des examens, du prélèvement au rendu des résultats
- Il délivre également du conseil aux praticiens et aux patients

### **3. Représente une part non négligeable des dépenses de santé**

- 510 millions d'euros pour la biologie de ville et 490 millions d'euros en établissements de santé (tous statuts)
- Soit 3,6% des dépenses d'ONDAM et 3,5% des charges des établissements de santé.

### **4. Est une activité réglementée**

- D'un régime d'autorisation à un régime de déclaration et d'accréditation
- Réglementation sur le capital, la sous-traitance, la responsabilité médicale...

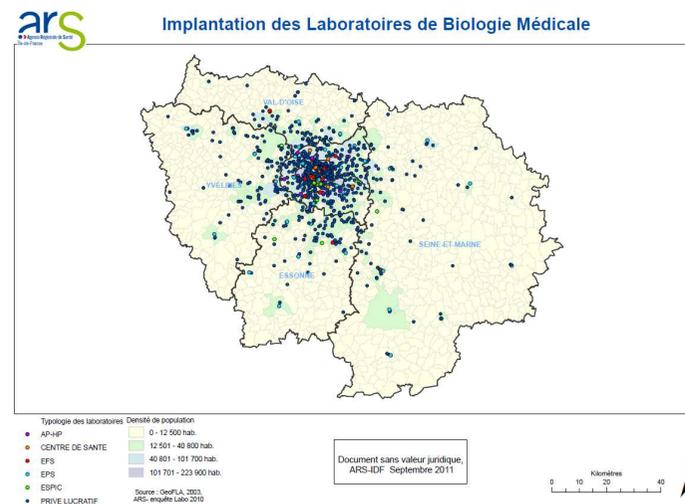
### **5. Est un secteur en pleine évolution**

- Une restructuration induite par les exigences COFRAC, la pression financière et la nécessité d'accéder à toujours plus de technique
  - Des « impacts métier » forts tant du côté des cliniciens que des biologistes et techniciens
  - Un coup d'accélérateur sur les regroupements depuis début 2011...
-

- **Le SROS biologie médicale est un volet du SROS Ambulatoire :**
  - Des enjeux pour la ville : accessibilité, organisation du pré analytique, PDSA...
  - Mais pas seulement : la biologie des établissements de santé est impactée...
- **Objectifs génériques du SROS :**
  - Offrir une déclinaison opérationnelle du PSRS : accessibilité, qualité et sécurité, efficience de la dépense
  - Accompagner la réforme nationale : accréditation, nouvelles règles d'implantation...
  - Eclairer les décideurs sur les enjeux de la biologie
  - Accompagner les acteurs dans les évolutions de la biologie
- **Organisation :**
  - Un comité régional du SROS : une trentaine de représentants de la profession
  - 6 réunions plénières et 7 ateliers de travail menés entre avril et septembre 2011
- **Avancement :**
  - Processus de concertation entamé
  - « mise en projet » en cours : explicitation des actions, des objectifs et organisation du suivi

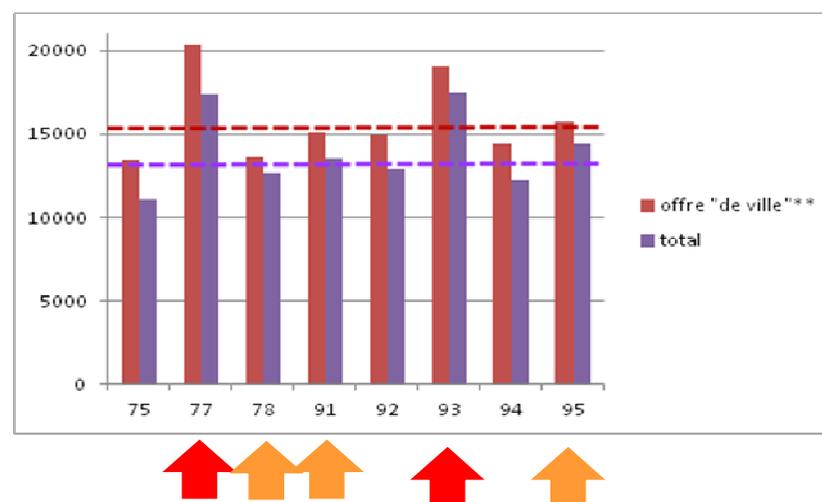
- **850 sites en Ile-de-France au 1<sup>er</sup> octobre 2011 :**

- Près d'un quart dans le 75
- 86% sont privés lucratifs
- 8 sites fermés au public
- Près d'un tiers regroupé au sein de 60 LBM multisites
- Regroupements en augmentation



- **Un site pour 13 000 habitants en Ile-de-France mais :**

- moindre équipement :
  - En Seine-et-Marne
  - En Seine-Saint-Denis.
  - Dans le nord ouest du Val-d'Oise
  - Dans l'ouest des Yvelines
  - Dans le sud Essonne
- Ce constat impose de s'interroger :
  - Sur le rôle des IDEL
  - Sur les conséquences de l'autorisation des regroupements de laboratoires.



- **Les LBM existants à la publication de l'ordonnance du 13 janvier 2010 :**
  - 75 LBM privés
  - 1 laboratoire de l'EFS – Site de Pontoise
  
- **5 LBM d'établissements de santé publics :**
  - CH de Pontoise
  - CHIPO Beaumont /s Oise
  - GHEM : Eaubonne et Montmorency
  - CH d'Argenteuil
  - CH de Gonesse

- **La production (en B) :**
  - Les deux tiers dans Paris (densité de l'offre, de la population et réalité des flux de personnes) ;
  - À 48% par le secteur privé lucratif et à 31% par les laboratoires de l'APHP;
- **La sous-traitance (en B) :**
  - Elle est capée à 15% (en nombre d'examens...)
  - Le taux moyen constaté en IDF est un peu supérieur à 15%.
  - Plus de la moitié des laboratoires tous statuts excède ce seuil ;
- **L'efficience en établissements de santé (EPS et ESPIC) :**
  - Le RTC permet d'estimer, par simple rattrapage de la moyenne des coûts de production, un gisement d'efficience de 12,7 millions d'euros répartis dans 34 établissements (sous évalué ?) ;
  - La corrélation volume/prix unitaire existe mais est ténue.
  - L'organisation territoriale de la biologie médicale dans les établissements de santé doit permettre de mobiliser ce gisement et doit inciter à se fixer un objectif plus ambitieux que le rattrapage de la moyenne régionale ;

## Dans le Val-d'Oise, comme ailleurs, sont constatés des écarts d'efficience entre établissements de santé

	CH Carnelle	CH du Vexin	CHIPO	CH de Pontoise	GHEM	CH d'Argenteuil	CH de Gonesse
Volumes	2,33 MB	2,56 MB	11,6 MB	29,4 MB	31 MB	31,5 MB	33,6 MB
Coûts unitaires	0,218	0,274	0,204	0,212	0,184	0,185	0,188
Part de la biologie dans les charges du CRP	2,42%	2,51%	3,23 %	2,75 %	3,48%	3,50%	3,99%

- **La consommation** (données nationales, pour les privés...) :
  - le volume d'actes facturés à l'Assurance Maladie augmente de 7,2% en volume,
  - le montant des remboursements augmente de 2,5% pour s'établir à près de 2,5 milliards d'euros.
  - Le taux de remboursement s'établit à 75,5% en 2010.
  - Une part croissante des « dispositions générales » dans la dépense (2ème poste en valeur, plus gros volume, plus forte dynamique de croissance en volume et valeur),

Libellé de l'acte	Volumes d'actes	Rang en valeurs
DISPOSITIONS GENERALES	175 517 114	2
BIOCHIMIE COURANTE	56 161 012	4
HEMATOLOGIE COURANTE	53 386 394	1
EXPLORATION HEPATIQUE	42 530 835	6
EXPLORATION GLUCIDIQUE	34 123 306	9
COAGULATION COURANTE	26 787 437	7
IONOGRAMMES	24 296 530	13
EXPLORATION LIPIDIQUE	19 869 829	8
PROTEINES SERIQUES	18 907 398	10
EXPLORATION THYROIDIENNE	13 289 754	5

- **L'entrée dans l'accréditation** (au 1<sup>er</sup> septembre 2011) :
  - 36 laboratoires sont accrédités (accréditation partielle ou totale)
  - 130 laboratoires déclarent avoir la qualification Bio Qualité « 36 mois »
  - 0 laboratoire hospitalier n'a cette qualification, (20 en phase 1).
  
- **La permanence des soins** (données ERSM pour les privés)
  - 316 513 prélèvements en 2010, dont
    - 60% la nuit
    - Les trois quarts pour des établissements de santé privés
  - Soit 2,2% des prélèvements totaux et 22% de ceux des établissements
  - Impliquant 373 laboratoires
  - Soit 2,3 prélèvements par jour et par laboratoire impliqué

- **Concernant les professionnels de santé :**
  - Un rôle important des IDEL dans la réalisation de la phase pré analytique, notamment dans certaines zones, avec des interrogations sur l’avenir...
  - Des biologistes médicaux présentant la plus forte densité nationale :
    - plus « médicalisés » et plus « hospitaliers » que dans d’autres régions,
    - - 40% de pharmaciens biologistes attendus à horizon 2030 (- 9% pour les médecins)
    - De nombreux laboratoires mono biologistes faisant peser un risque sur la pérennité de l’offre
  - La situation des techniciens est moins bien connue
- **L’évolution de la réglementation, de l’organisation des laboratoires et l’apparition de métiers nouveaux induisent une incertitude quant aux besoins en biologistes médicaux et techniciens à moyen terme.**

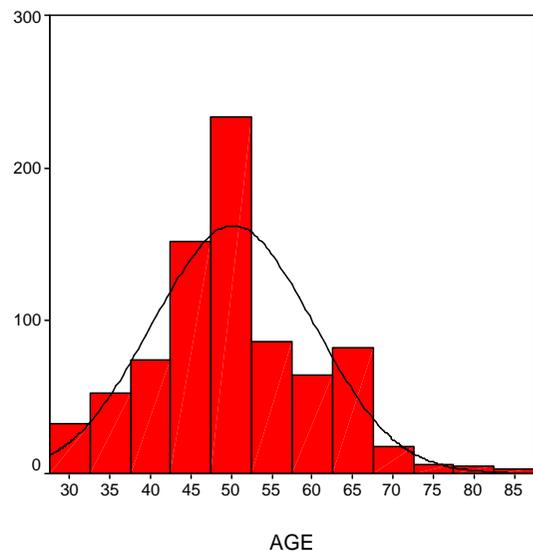
# Les professionnels de la biologie dans le Val-d'Oise

Biologistes médicaux	Pharmaciens	Médecins
France	7526 (71%)	3074 (29%)
Ile-de-France	1667 (67%)	813 (33%)
Val d'Oise	123 (71%)	50 (29%)

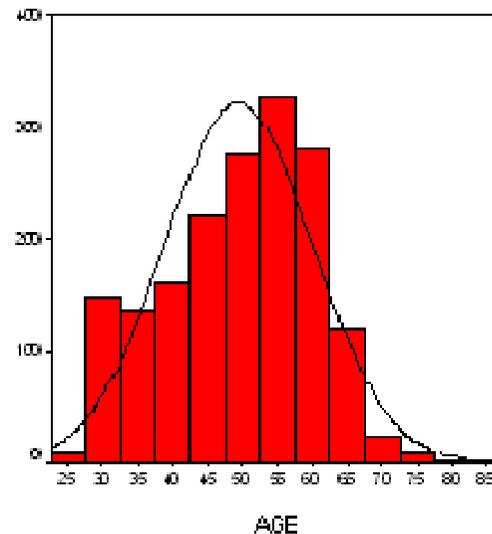
	France	Ile-de-France	Val d'Oise
<b>En laboratoire privé</b>	<b>60% (6 306)</b>	<b>46% (1 144)</b>	<b>73% (126)</b>
<i>Dont médecins biologistes</i>	14% (1 414)	10 % (244)	20% (35)
<i>Dont pharmaciens biologistes</i>	46% (4 892)	36 % (900)	53% (91)
<b>En laboratoire hospitalier (public et ESPIC)</b>	<b>40% (4 294)</b>	<b>54% (1 336)</b>	<b>27% (47)</b>
<i>Dont médecins biologistes</i>	15 % (1 660)	23 % (569)	9% (15)
<i>Dont pharmaciens biologistes</i>	25% (2 634)	31 % (767)	18% (32)

# Les professionnels de la biologie dans le Val-d'Oise

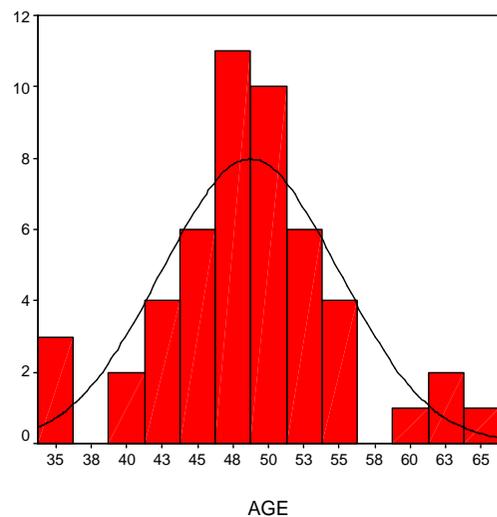
## Médecins Biologistes IDF



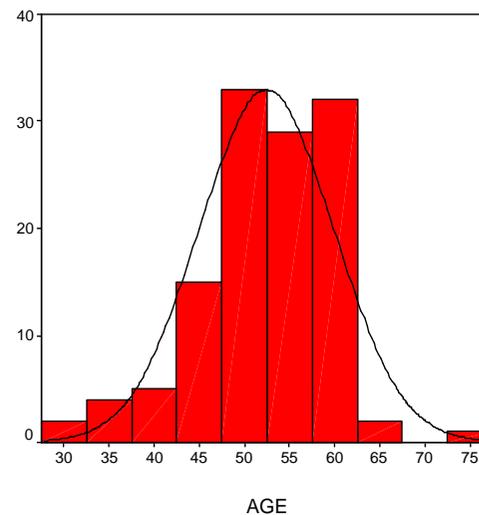
## Pharmaciens Biologistes IDF



## Médecins Biologistes 95



## Pharmaciens Biologistes 95



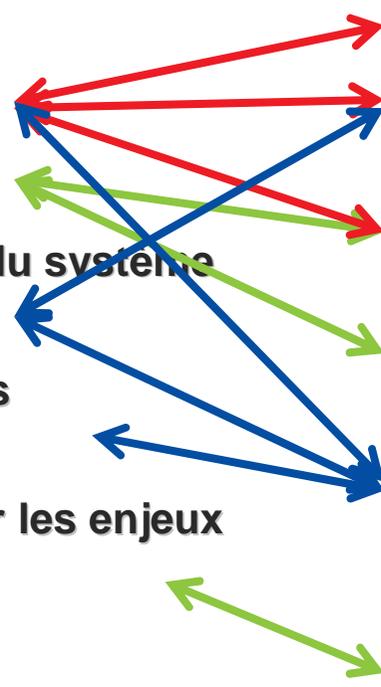
# Le SROS Biologie médicale a l'ambition de répondre aux enjeux suivants

## 5 ENJEUX

1. Améliorer la qualité
2. Garantir l'accessibilité
3. Contribuer à l'efficience du système
4. Maintenir les possibilités d'investissement dans les équipements et SI
5. Anticiper et accompagner les enjeux de ressources humaines

## 6 AXES DE TRAVAIL

1. Être accrédités en 2016
2. Développer le dialogue biologistes-cliniciens
3. Contribuer à la permanence des soins et répondre à l'urgence
4. Pour la biologie de ville, ne pas fragiliser l'offre
5. Pour la biologie des établissements de santé, privilégier une logique d'organisation territoriale
6. Comprendre et accompagner les implications fortes sur les métiers de la biologie médicale induites par l'évolution du secteur.



# 1. Être accrédités en 2016

---

## 1. Actions projetées :

1. Sensibiliser les directions d'établissements
2. Suivre les laboratoires exploités en nom propre
3. Echanger des informations de manière formalisée avec le COFRAC
4. Organiser une journée régionale annuelle d'avancement et de partage d'expérience

## 2. Calendrier

- Lancement T1 2012

## 3. Avancement :

- 0
-

## 2. Développer le dialogue biologistes-cliniciens

---

### 1. Actions projetées :

1. Réaliser une étude descriptive de cette activité « une semaine donnée » avec un échantillon de biologistes et de cliniciens volontaires (ville et hôpital)
2. Mettre en œuvre un projet d'amélioration régional (au choix) :
  1. Sur le thème de la sécurité sanitaire : conseil en antibiothérapie
  2. Sur le thème de la sécurité des soins : conseil en anticoagulation
  3. Sur le thème de la pertinence : juste prescription d'actes ciblés...
3. Faciliter la diffusion des recommandations et bonnes pratiques
4. Promouvoir la collaboration
  1. Retour d'expérience sur les EPP
  2. Retour d'expérience sur les solutions offertes par les NTIC

### 2. Calendrier

- Lancement T3 2012, après cadrage et choix par le comité régional et les instances de concertation.

### 3. Avancement :

- 0
-

### 3. Contribuer à la permanence des soins et répondre à l'urgence

---

#### 1. Actions projetées :

1. Promouvoir une prescription en urgence pertinente
2. Organiser une couverture territoriale satisfaisante :
  1. Contractualisation effecteurs – laboratoires dans le cadre de la PDSA
  2. Intégrer l'accessibilité et la distance des plateaux techniques dans l'instruction des demandes de regroupement
  3. Privilégier les plateaux techniques ouverts la nuit
  4. Référencer l'offre de biologie de recours accessible en période de PDS

#### 2. Calendrier

- À caler avec celui de la PDSA
- T2 2012 pour le référencement de l'offre de recours en période de PDS

#### 3. Avancement :

- Dimension d'ores et déjà prise en compte dans l'instruction des demandes de regroupement
  - 0 pour le reste
-

## 4. Pour la biologie de ville, ne pas fragiliser l'offre

---

### 1. Actions projetées :

1. Sécuriser le processus d'instruction des demandes de regroupement
2. Comprendre et anticiper les conséquences des regroupements (rôle et responsabilités des IDEL, logistique du prélèvement)

### 2. Calendrier

- Lancement T3 2012 pour le point 2

### 3. Avancement :

- Processus d'instruction clarifié
-

## 5. Pour la biologie des établissements de santé, promouvoir une biologie territoriale

---



### 1. Actions projetées :

1. Faciliter les projets de coopération (fiabilisation des données et comparaisons, retours d'expérience, expertise sur les aspects juridiques, dans l'évaluation des organisations cibles...) en privilégiant les organisations en LBM multisites
2. Inciter à une réflexion territoriale en amont de tout projet d'investissement

### 2. Calendrier

- Dès à présent

### 3. Avancement :

- 7 projets en cours dans la région, hors AP-HP



## 6. Comprendre et accompagner les implications fortes sur les métiers de la biologie médicale

---



### 1. Actions projetées :

1. Evaluer, avec les universitaires et responsables, les besoins futurs en biologistes médicaux et techniciens de laboratoire
2. Faire connaître les parcours professionnels possibles pour les techniciens de laboratoires

### 2. Calendrier

- T1 2012

### 3. Avancement :



## **Déclinaison dans le Val-d'Oise, au 1<sup>er</sup> décembre 2011**

- **Sur les 75 LBM préexistants dans le Val-d'Oise:**
  - 24 ont été transformés en « sites » (32 %) et rattachés à 7 LBM multisites dont :
    - 4 ont leur siège dans le Val d'Oise (dont 2 possèdent des sites hors d'un département de l'Île-de-France) ;
    - 3 ont leur siège social ailleurs dans la région ;

Un laboratoire de sous-traitance fermé au public, réalisant des examens de biologie médicale spécialisés couvrant les besoins de la population nationale, est installé dans le département (le CERBA).

La part de l'activité de sous-traitance du CERBA pour les LBM respectivement de la région IDF et du 95 représente 27 % et 3,4 % de son activité totale.

**=> Veiller à maintenir une bonne couverture des besoins**

- **3 LBM sont accrédités partiellement par le Cofrac (2 laboratoires privés et 1 laboratoire de l'Établissement Français du Sang)**

**=> Veiller à l'engagement dans la démarche**

- **Dans l'ouest du département :**
  - Projet de création d'un laboratoire de biologie médicale commun entre le CHRD de Pontoise, le CHIPO et le CH Carnelle (GCS de moyens)
- **Dans le centre du département :**
  - Une démarche de rapprochement en cours entre le GHEM et le CH d'Argenteuil
- **Dans le nord-est du département :**
  - Le CH de Gonesse peut envisager des opportunités du côté des établissements de Seine-Saint-Denis

- **Processus de concertation**

- Dont présentation aux conférences de territoire jusqu'en janvier 2012

**=> Ajustement des propositions et prise en compte d'enjeux non identifiés**

- **Reprise des travaux du comité régional T1 2012 :**

- Qui a manifesté son souhait de contribuer à la mise en œuvre et de suivre
- Retour sur la concertation et propositions d'ajustement
- Constitution des groupes de travail thématiques

- **La planification des travaux tient compte de ce qu'il est possible de faire avec les biologistes eu égard au calendrier et à la charge de l'accréditation...**
-